

Agde, le 28 septembre 2016

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2016
COMITE DE QUARTIER « **MONACO-SAINT-LOUP** »

A- VIE QUOTIDIENNE

a) Vie quotidienne :

Rue de la Science :

Le propriétaire du 2 rue de la Science signale un bruit récurrent au passage des voitures sur la grille pluviale devant leur maison.

Réponse :

Le calage de la plaque est programmé par la régie voirie.

Place de la science :

Les propriétaires de la place de la Science demandent la pose d'une borne districrotte.

Réponse :

L'installation du districrotte va être exécutée.

Clos des Genêts :

Demande de la pose d'un panneau « VOISINS VIGILANTS » au centre du lotissement du Clos des Genêts à la demande des propriétaires.

Réponse :

Après visite avec le représentant du comité de quartier, ce panneau ne sera pas installé.

Rue de la Treille :

Les trottoirs sont à terminer, emplacements parking et lignes devant garage à marquer:

Réponse :

Une reprise partielle du béton va être faite.

Route de Sète :

Devant le feu rouge, en face de la station TOTAL, le trottoir est très dégradé et dangereux.

Réponse :

Ces travaux seront inscrits à l'arbitrage du budget 2017.

Place Maréchal Lyautey :

Un panneau est tombé.

Réponse :

La régie voirie a programmé cette intervention.

Passage piéton à créer carrefour TATI-GEMO et CASA-GIFI :

Dans la zone commerciale du Capiscol, il existe un seul passage piéton en sortie du rond-point INTER-MARCHE, manque un passage piéton au carrefour TATI-GEMO et un autre passage au carrefour CASA-GIFI, la traversée des piétons est très dangereuse.

Réponse :

Cette zone faisant partie du domaine privé, la commune ne peut intervenir.

Route de Rochelongue :

A hauteur du n° 61 route de Rochelongue, l'installation d'un panneau "VOISINS VIGILANTS".

Réponse :

Après visite avec le représentant du comité de quartier, ce panneau ne sera pas installé.

Entre le rond-point de la Méditerranée et le rond-point Olivassi :

Il serait souhaitable qu'entre le rond-point de la Méditerranée et le rond-point Olivassi, la route de Rochelongue soit nettoyée régulièrement des déjections de chiens et que de temps en temps des patrouilles de police interviennent. Nombre de riverains s'en plaignent.

Réponse :

Intervention d'une balayeuse mécanique et de la moto-crotte.

Diverses rues :

Il faudrait enlever les mauvaises herbes autour des arbres rue du Professeur Chastelain, rue de l'Argenterie, rue des Orfèvres, rue du Professeur Lavieille, rue Antoine di Luca, rue de la Fortune, rue du Mont Saint-Loup, passage JF Bouillon Landais.

Réponse :

La société Nicollin a désherbée le 17 septembre.

Rue Antoine di Luca :

Supprimer place de stationnement « Handicapés » rue Antoine di Luca.

Réponse :

La place va être supprimée.

Rue des Orfèvres :

Resceller un panneau de signalisation rue des Orfèvres.

Réponse :

Le panneau va être scellé.

Impasse des Fruits de la Passion :

Couper les mauvaises herbes des deux côtés de la voie.

Réponse :

La société Nicollin a prévue l'intervention semaine 38.

Rue de la Vérité :

9 rue de la Vérité, haie est à couper.

Réponse :

Le service domanialité va demander au propriétaire d'élaguer sa haie.

Place du Siloé :

Place du Siloé, haies et lauriers à élaguer.

Réponse :

Elagage programmé.

Rue de la Margelle :

5 rue de la Margelle, haie en piracantas à couper.

Réponse :

Le service domanialité va demander au propriétaire d'élaguer sa haie.

Rue d'Antiquera :

Rue d'Antiquera, pins à supprimer, purger les racines et réfection totale de la chaussée (déjà signalé)

Réponse :

Ces travaux seront exécutés avec les travaux du boulevard François Mitterrand.

Rue de la Vérité :

Devant les numéros 1,3 et 5 rue de la Vérité, affaissement de la route.

Réponse :

La route est faïencée, une étude va être menée afin de programmer la réfection de la chaussée.

Rue de la Science :

Devant le numéro 6, rue de la Science, bande métallique d'écoulement des eaux pluviales fait du bruit au passage des voitures.

Réponse :

Calage de la plaque programmée.

Place de la Science :

Nettoyage de la place de la Science et installation d'un piquet pour interdire le stationnement abusif de véhicules.

Nettoyage terrain allée Paul Franques :

Nettoyage du terrain vague au milieu de l'allée Paul Franques. Y a-t-il un projet de construction sur ce terrain ?

Réponse :

Donner plus de renseignement sur cet endroit. Allée inexistante ?

CQ : Le terrain se trouve près du centre de dialyse.

Sébastien FREY évoque le projet « non arrêté » d'un dispositif médical.

Rue des Justes :

Devant le numéro 2 rue des Justes, arracher l'arbre mort et replanter.

Réponse :

L'arbre sera carotté et replanté début d'année 2017.

Rue des Milos :

Au numéro 5 de la rue des Milos, le propriétaire a construit un mur (vérifier si le cahier des charges du lotissement Capiscol l'autorise)

Réponse :

Le service urbanisme de la CAHM va se rendre sur place.

Rue du professeur Lavielle :

Rue du Professeur Lavielle, la voiture Renault Espace bleu immatriculée 628NF36 est stationnée sans bouger depuis 7 mois environ.

Réponse :

La direction de la sécurité a donné des consignes à ses patrouilles.

Boulevard des Hélènes :

Arrachage des lauriers penchés le long du boulevard des Hellènes. (déjà signalé)

Réponse :

Travaux programmés par le service espaces verts de la CAHM.

Entre le rond- points Fourestier et Sanguin :

Piste cyclable entre les rond-points Louis Fourestier et François Sanguin à revoir (nombreuses bosses très dangereuses).

Réponse :

Ces travaux sont inscrits au budget 2017.

Jardinerie Grand Cap :

Un trottoir est à construire devant un bâtiment dont le chantier semble arrêter à l'entrée de la zone « Hyper U », devant la jardinerie Grand Cap. (déjà signalé)

Réponse :

Cette zone fait partie du domaine privé, la commune ne peut intervenir.

Hameau des fleurs :

Nettoyage de la plantation et élagage des lauriers derrière le mur portant la mention « Le hameau des fleurs ».

Réponse :

Travaux programmés par le service espaces verts de la CAHM.

Zone de l'Oliveraie :

Zone de l'Oliveraie à faire nettoyer entièrement (déjections canines, papiers et autre détritiques sur les parkings devant et derrière et tous les chemins). Courrier à faire au Syndic

Réponse :

Les parkings sont sur le domaine privé. La société Nicollin intervient rue des Tamaris et rue de l'Oliveraie 1 fois par semaine en balayage mécanique.

Parkings à l'Oliveraie :

Emplacements de parking à repeindre.

Réponse :

Cette zone fait partie du domaine privé, la commune ne peut intervenir.

Déplacement arrêt de bus rond-point de l'Olympe :

Revoir possibilité de déplacer l'arrêt de bus rond-point de l'olympie

Réponse :

Installation neuve, à vérifier avec la CAHM qui est en charge des arrêts bus.

Revoir les plantations et les espaces verts :

Revoir plantations et espaces verts: arrosage ne fonctionne pas sur toutes les surfaces, et est partiellement détruit, tuteurs sur arbustes manquants ou cassés.

Réponse :

Travaux programmés par le service espaces verts de la CAHM.

Service balayage :

Passage régulier du service balayage (dans le quartier).

Réponse :

Un passage hebdomadaire en balayage mécanique et un piqueur 3 fois par semaine.

Gravats :

Demander aux divers constructeurs de ne pas brûler leurs gravats sur leur chantier.

Réponse :

La direction de la sécurité a donné des consignes à ses patrouilles.

Boulevard de l'Etna et Rue Argos :

Surveiller les dépôts sauvages sur endroits des 2 containers « verres papiers » angle Boulevard de l'Etna et rue Argos.

Réponse :

La direction de la sécurité a donné des consignes à ses patrouilles.

Sortie immeuble Symbioz et magasin de nettoyage :

Étudier la possibilité d'un passage protégé face sortie immeuble Symbioz et magasin nettoyage.

Réponse :

Deux passages sont déjà existants de part et d'autre de la résidence.

Route de Rochelongue :

Les barrières en bois anti-chutes sont dans le ravin il faut les remettre en place le long des pistes cyclables Route de Rochelongue après le pont sur la voie rapide du côté des Champs Blancs :

Réponse :

Ces travaux sont programmés par la régie voirie.

Boulevard de l'Etna, carrefour de l'Etna Vancori Nisyros :

Suite à mon email au n° vert du 18/08/2016, dossier n°2016-08-381, le trou a été rebouché mais il se reforme car la chaussée est fendue et craquelée sur toute sa largeur.

Réponse :

Travaux programmés par la régie voirie.

Boulevards Vancori et Volcan :

Plusieurs plantes mortes en bout de jardin, la pouzzolane n'a pas été mise en place, en un mot le jardin n'est pas terminé.

Réponse :

La société Chavardes va venir réaliser ces travaux.

Boulevard de l'Etna :

Il y a un dénivelé entre deux plaques de béton qui constitue un danger pour les piétons.

Réponse :

Travaux programmés par la régie voirie.

Signalisation au niveau de KIABI INTERMARCHE :

Le panneau de signalisation est absent, un peu en amont le panneau 30km/h est parallèle à la chaussée, donc non visible (déjà signalé au n° vert le 05/05/2016, dossier n°2016-04474

Réponse :

La zone faisant partie du domaine privé. La commune ne peut intervenir.

Laurent DUBOIS le signalera par courrier.

Rondpoint des Joutes :

Près du Rond-point des Joutes Il y a un dénivelé entre deux plaques de béton qui constitue un danger pour les piétons.

Réponse :

Les jouteurs sont rénovés, un renforcement de la structure des barques est en cours.

Doléances du CQ :

- . Prévoir une visite de terrain sur le Boulevard Jean Monnet pour constater l'état des trottoirs.
- . Pouvez-vous mettre un miroir à l'angle du Docteur Barral et de l'Egalité ?
- . Un particulier a bâti un mur dans un quartier qui ne le permet pas, au 5 Rue Nisyros
- . Il manque un pavé ce qui provoque un trou dans la chaussée entre le rond-point de la Méditerranée et le rond-point Louis Fourestier.
- . Impasse Artémis, problème de stationnement.
- . L'accès au Pôle emploi est très compliqué.

b) Sécurité :

Luc LAROSE, Directeur du Département Sécurité

Contrôles routiers : 1

Mise en fourrière : 5

Accidents : 39

Incendies : 3

Gens du voyage : 4

Dégradations : 4

Problème de voisinage : 2

Squats / SDF : 8

Troubles de l'ordre public : 11

Interpellations : 2

Nuisances sonores : 1

Salubrités : 5

Agressions : 1

Rixes : 3

Vols : 1

B) GRANDS TRAVAUX :

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Giratoire Capelier

Le carrefour boulevard Général de Gaulle/rue Richelieu est l'un des points noirs en matière de fluidité de la circulation notamment en saison estivale.

A l'occasion du plan de circulation plusieurs propositions ont été faites afin d'améliorer les conditions de circulation. Il a été envisagé de supprimer le système de feux tricolores et d'y substituer un giratoire.

Compte tenu de l'emprise nécessaire à la réalisation d'un aménagement fonctionnel, cette opération ne peut être réalisée qu'à la condition de supprimer le bâtiment Capelier et de l'ancien antiquaire. Cette réalisation permettrait d'assurer exactement les mêmes modalités de desserte des voies (rue J.J. Rousseau, rue du MT ST Loup, Avenue du Général de Gaulle, Rue Richelieu, maintenues dans leurs sens de circulation actuels) tout en garantissant une meilleure régulation des flux.

Le projet prévoit à la demande des élus une ouverture visuelle sur la Promenade qui sera traitée en pavés au droit du giratoire. La statue de Terrisse sera implantée au centre des escaliers permettant de la mettre en valeur. Les trottoirs autour du giratoire seront traités en pavés de basalte.

Le coût global du projet est estimé à 1 080 000 € T.T.C, comprenant :

- La déconstruction du bâtiment "Capelier" (60 000€),
- La déconstruction de l'antiquaire (60 000 €)
- La reprise complète de la chaussée, la création du giratoire, la reprise des trottoirs au droit de celui ci en pavés (460 000€),
- La création d'un réseau d'eaux pluviales (50 000€),
- L'ouverture sur la Promenade et son traitement en pavés (200 000€),
- Le traitement de la voirie et des trottoirs de la rue Richelieu jusqu'à la rue des Barris (180 000€),
- La reprise de l'éclairage public sur le giratoire et la mise en valeur de Terrisse (70 000€).

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Aménagement du parvis du Lycée (D. Saignes)

Suite aux nombreuses demandes des riverains du lycée Auguste Loubatière et de son proviseur Monsieur Samir ZIANE, la ville a réalisé des travaux afin de dissocier les différents flux de véhicules au droit du parvis de cet établissement scolaire.

Le montant des travaux s'est élevé à 170 000€, avec une participation du Conseil Départemental de 48 750 €, soit près de 30%

Cet aménagement a consisté à:

- Sécuriser les abords du lycée pour les piétons, les cyclistes et les cyclomoteurs
- Créer une voie de bus
- Augmenter la giration au droit du giratoire
- Créer du stationnement en « arrêt minute » pour les parents (14 places).
- augmenter le stationnement par l'aménagement d'un parking sur le délaissé de terrain à droite du parvis du lycée (40 places).

- Ralentir les usagers par la création d'un passage surélevé permettant également d'assurer une mise en sécurité des lycéens accédant à l'établissement.

CQ :

Le sens de circulation du parking n'est pas respecté par les automobilistes et provoquent des bouchons.

LAURENT DUBOIS – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT ET DOMANIALITE

Gestion de la forêt communale (L. Dubois)

Dans le cadre du programme d'aménagement et de gestion de la forêt communale, établi par l'Office National des Forêts (ONF) pour les massifs du Mont Saint Loup et du Mont Saint Martin, pour une durée de 15 ans, 2015 à 2029, il va être procédé à la réalisation de coupes d'éclaircie et de dépressage sur une superficie de 16,11 ha sur les 45,25 ha de la forêt communale.

Le Conservatoire du Littoral, propriétaire de plusieurs parcelles sur le Mont Saint Loup a, également, sollicité l'ONF pour que la même opération soit effectuée afin d'obtenir une homogénéité de traitement de cette forêt.

Ces travaux seront réalisés de manière mécanique cet hiver.

L'exploitant forestier retenu par l'ONF procédera au broyage sur place du bois coupé pour permettre la fabrication de plaquettes utilisées pour les chaufferies à bois.

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Planning des travaux de l'entrée du Cap (D. Saignes)

Power-point de présentation par Didier Saignes

- Les travaux ont commencé vendredi 16 septembre 2016 par la mise en place du bois provisoire.
- Durant la première semaine d'octobre le réseau routier passe sur le réseau de déviation.
- A partir de la seconde semaine d'octobre, on passe en phase de démolition du pont jusqu'à la fin du mois.
- La déviation telle qu'elle a été présentée a reçu l'aval du SDIS tant dans les tracés que pour le gabarit.

LAURENT DUBOIS – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT ET DOMANIALITE

Projet des ombrières photovoltaïques (L. Dubois)

La Ville a conclu avec la société « CS Ombrières CAP AGATHOIS » une convention d'occupation temporaire pour la mise en place d'installations photovoltaïques d'ombrières solaires sur les parkings Catalogne – Gallois et Coquilles – Soullière situés au Cap d'Agde ; en contrepartie la commune percevra une recette pour l'occupation de son Domaine Public composée d'une part fixe de redevance pour chaque parking et d'une part variable représentant 5 % du chiffre d'affaires de chaque centrale avec un minimum garanti.

Ces deux projets validés par la Commission de Régulation de l'Energie permettront une production annuelle estimée à 4 MWh (2,1 MWh pour Catalogne – Gallois et 1,9 MWh pour Coquilles – Soullière) ce qui correspond à la consommation annuelle d'environ 4 100 personnes et générera 1 400 tonnes de CO₂ économisées par an.

Ces travaux d'un montant de 4 639 000 € HT entièrement financés par la société vont débuter cet hiver pour une mise en service des centrales pour le mois de mai 2017.

Au niveau des parkings, il va être procédé à la suppression de différents arbres mais la Ville a imposé au porteur de projet de réaliser sur les sites de son choix à la replantation du nombre exact d'arbres abattus.

Chaque parking sera également doté d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Concertation passage à niveau (D. Saignes)

Les dates

- Du mardi 15 novembre au jeudi 15 décembre 2016

L'annonce

- Affiché au niveau du PN
- Articles dans les journaux et les sites web des collectivités
- Panneaux lumineux des collectivités
- Communiqué de presse de lancement de la concertation

Les outils d'information

- Maquette 3D du projet
- Document de présentation du projet et de la concertation
- Affiche d'exposition
- Page internet dédiée au projet sur le site de SNCF Réseau
- Adresse mail dédiée
- Registre en mairie d'Agde

Les outils de participation

- 1 groupe de travail riverain + associations, 29 novembre prochain
- 1 réunion publique le 7 décembre prochain

Présents :

M FREY, M. BENTAJOU, M MILLAT, M. BANCAREL, M. SAIGNES, M DUBOIS, M. HERAL, M. RUIZ, M.LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

M. AMIEL, M. BARRA, M. BOREL, M. CANARELLI, Mme DOUAY, M. FLEGIER, M. GACHES, Mme KUGEL DORION, Mme LEFEVRE, Mme LO SCHIAVO, Mme MARCENAC, M. ROUVROY M. VARENNE.

Absents excusés :

M. BENECH, M. BENETEAU, M. CASTAN, Mme PIGNATELLI,.